REPUBLIQUE DU BENIN

CONSEIL NATIONAL DES ROIS DU BENIN

Enregistrée sous le n° 2006/019DEP-ATL-LITT/SG/-SGA-ASSOC du 05 Avril 2006 J.O. n° 10 du 15 mai 2006 page 397

Cotonou, le 18 Janvier 2010

AMJASS DE DE FRANCE AU BENIN

CAD

Le Président du Conseil National des Rois du Bénin

A

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de France près le Bénin

N° 220/PR/CNRB/SA

OBJET: Protestation.

Nous avons appris avec consternation l'agression sauvage dont a été victime notre sœur, son Altesse Royale la Princesse Armelle Nadine APLOGAN épouse ADECHY, assistante au Service de Coopération et d'Action Culturelle, de votre Ambassade le jeudi 14 Janvier 2010, sur son lieu de travail.

Non seulement elle a été agressée, mais en plus, son intégrité physique a été durement atteinte.

Cette situation a plongé le pays tout entier dans un profond désarroi car, nous ne pouvions jamais imaginer que des personnes travaillant sous votre autorité, dans la Maison de France, pays de protection des droits de l'homme et du citoyen puissent être exposées à de telles déconvenues.

Naturellement, nous faisons la part des choses et ne confondons pas l'action de l'Ambassade de France avec le comportement irresponsable d'une de ses employées, qui, de surcroît se dit diplomate.

Nous ne souhaitons pas transformer cette affaire en affaire d'Etat, ce qui ne manquerait pas d'empoisonner les bonnes relations qui ont toujours existé entre la France et le Bénin.

Mais, vu la gravité des domnages corporels causés à notre concitoyenne, nous ne pouvons rester sans réagir.

C'est pour cela que nous avons décidé en notre nom personnel et au nom du peuple béninois, de protester vivement contre cette situation et demandons que des mesures urgentes soient prises afin de garantir la sécurité de Madame APLOGAN sur son lieu de travail. Nous demandons également le rétablissement de l'intégrité physique et morale de cette employée dont tout le monde loue le calme, la tempérance et l'amabilité.

Nous comptons sur une prompte action de votre part et vous prions Excelience Monsieur l'Ambassadeur, de croire, en l'expression de notre haute considération.

Que toutes les bénédictions divines vous accompagnent.

Pour le Président,

Sa Majesté AGONLINHOSSOU Yêto Kandii Roi d'Agonlin